



DIDASCALIE

Volume 17, numéro 1- Le 21 février 2007

Dans ce numéro : Les seconds États généraux du théâtre, une voix pour les concepteurs
Ententes collectives
Négociations de contrats et annexes
La formation continue, un réel besoin ?
Projets de régime de retraite et d'assurance collective
Retour sur la Soirée des Masques 2006
Scenographie.ca
Des Gémeaux aux Jutra
Nouveaux membres

Les seconds États généraux du théâtre, une voix pour les concepteurs

En 1981, se tenaient les premiers États généraux du théâtre. Cet événement donnait naissance au Conseil québécois du théâtre qui aujourd'hui, organise la deuxième manifestation. Les seconds États généraux du théâtre professionnel québécois se tiendront du 17 au 20 octobre 2007.

Le CQT, par l'entremise de son site Internet, offre la parole aux gens de théâtre et les invite à s'exprimer sur différents thèmes à approfondir. Un forum virtuel a été mis en ligne pour

que chacun puisse faire valoir son point de vue, souligner certains enjeux, proposer des solutions ou réagir aux commentaires des autres participants. Le forum est divisé en chantiers de réflexion, évoquant chacun un thème différent.

L'**APASQ** souhaite particulièrement attirer l'attention de ses membres sur deux des sujets traités dans ce forum : *Les défis de l'artiste syndiqué* et *Les artistes et les travailleurs culturels du théâtre québécois*.

Visitez le site Internet du Conseil Québécois du Théâtre pour participer aux concertations et donner votre opinion. Ce sont vos commentaires qui pourront permettre aux États généraux d'être pertinents et révélateurs de la réalité des artistes concepteurs.

L'**APASQ** s'opposait aux approches et opinions du CQT et s'en était dissociée en 2004. C'est maintenant l'occasion de se faire entendre par l'entremise du porte-voix que seront les États généraux ! www.cqt.ca

Ententes collectives

Le travail de négociation avec l'APTP et TAI pour le renouvellement des ententes en vigueur actuellement s'effectue depuis près de deux ans. L'**APASQ** s'affaire également à négocier une première convention collective avec l'ADISQ.

Depuis le 3 février 2005, l'**APASQ** a rencontré les représentants de Théâtres Associés inc. (TAI) à treize reprises. L'**APASQ** présentait le 2 mai 2006 un projet d'entente collective approuvé par l'Assemblée générale des membres ainsi qu'en fonction de la capacité de payer des compagnies TAI, telles que le Théâtre du Nouveau Monde, le Théâtre du Trident, l'Espace Go, etc. Dans ce projet, l'**APASQ** proposait de nouveaux cachets minimums correspondant à la moyenne des cachets minimums réels versés depuis cinq ans.

Actuellement, les droits d'auteurs sont inclus dans le cachet pour les 25 premières représentations. L'**APASQ** s'est entendue pour que des redevances soient payables dès la première représentation.

Les rencontres ont également permis se mettre d'accord sur différentes dispositions : intégration à la convention collective des concepteurs d'accessoires; la contribution du producteur à la CSAS passerait de 5% à 13% après 3 ans; la signature d'une licence d'exploitation limitée dans le temps; l'actualisation des frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance, etc. Il faudrait également prévoir une majoration des montants de 3% par année jusqu'à la signature d'une nouvelle entente. TAI doit déposer une proposition monétaire durant le mois de mars 2007.

Depuis le 27 mai 2004, l'**APASQ** et l'ADISQ se rencontrent pour définir une première entente collective. En juin 2006, les deux organismes signaient une entente permettant de retenir une cotisation syndicale de 4% sur le cachet des concepteurs travaillant avec des producteurs de l'ADISQ présentant des spectacles de musique à la scène, des spectacles de variétés à la scène et des revues musicales.

Les deux parties se sont par ailleurs entendues en décembre 2006 sur plusieurs articles de la future entente collective. C'est au cours du mois de mars 2007 que l'**APASQ** connaîtra la proposition monétaire de l'ADISQ.

La première rencontre dans le but de renouveler la convention collective avec l'Association des

producteurs de théâtre privé (AFTP) s'est tenue le 4 mars 2005. Le dernier entretien a eu lieu le 15 décembre 2005. La position de l'AFTP se limite à dire que les conditions de l'entente actuelle sont satisfaisantes et qu'une majoration de 6% des montants actuels seraient acceptables. L'**APASQ** s'oppose évidemment à cette proposition. La prochaine rencontre se tiendra en mars 2007.

Les personnes conceptrices seront bientôt appelées à signer des contrats pour la saison d'été 2007 avec des producteurs membres de l'AFTP. L'**APASQ** souhaite vous rappeler que les minimums en cours sont toujours les mêmes depuis le 12 mars 2001. Nous vous invitons ainsi à majorer vous-mêmes les cachets minimums afin de négocier et signer des cachets décents.

Négociations de contrats et annexes

Trop souvent l'**APASQ** s'est vue contrainte d'accepter des réductions de cachet ou des diminutions de redevances (droits d'auteurs) parce que le producteur et la personne conceptrice signent des clauses et des annexes qui ne respectent pas la convention collective, après la signature du contrat initial. Généralement, l'**APASQ** peut défendre les intérêts de ses membres et exiger des dispositions minimums grâce aux ententes collectives, mais lorsque la personne conceptrice consent et signe des rectifications sans consulter l'**APASQ**, il devient presque impossible pour nous de s'opposer à ces modifications, même si c'est dans l'intérêt de la personne conceptrice.

Pourtant, à quelques exceptions près, le producteur ne peut exiger ces amendements. Étant donné que la personne conceptrice signent et ainsi, donne son aval à ces modifications, l'**APASQ** se retrouve les mains liées et peut difficilement défendre les droits de ses membres.

C'est pourquoi nous vous suggérons de contacter votre association avant de signer toute forme de modifications à votre contrat initial. Dès que vous doutez d'une clause, dès que vous êtes dans l'incertitude face à votre contrat, contactez l'**APASQ** qui pourra répondre à vos questions et vous guider. Vous vous assurerez ainsi de la légitimité de ces rectifications.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de réclamer un délai avant de signer un contrat. Aucun producteur ne peut exiger de vous la signature de votre contrat dès sa soumission.

L'**APASQ** se veut un organisme de défense des droits et des intérêts des personnes conceptrices. C'est pourquoi nous espérons que vous saurez nous consulter avant d'autoriser des modifications à vos contrats. Certaines décisions peuvent avoir des conséquences plus lourdes qu'escomptées.

La formation continue, un réel besoin ?

Grâce à l'appui financier d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources humaines en culture, l'**APASQ** a pu offrir à ses membres une saison de formations complètes répondant aux besoins exprimés dans le cadre de l'Analyse des besoins en formation et du rapport produit par Pierre Tremblay. Pourtant, l'**APASQ** a dû annuler 3 des 5 formations offertes.

Jusqu'à maintenant, une seule formation a été donnée, avec succès. *Technique spécialisée sur textile : feutrage et impression* était complète. *Initiation au métier d'éclairagiste de plateau, Aspect créatif de la*

lumière pour plateau télé et cinéma et *Initiation à la lecture de la musique adaptée aux assistants metteurs en scène et régisseurs* ont été annulés par manque de participation.

Il est encore temps de s'inscrire à la formation *Le concepteur et la gestion : fiscalité*. Elle s'offre sous le volet multirégional, donc d'abord aux membres de l'**APASQ** résidant à plus de 50 km de Montréal. Des frais de séjour s'élevant jusqu'à 75 \$ et des frais de transport peuvent leur être remboursés sur demande.

L'**APASQ** attend vos commentaires concernant les formations. Nous souhaitons comprendre les raisons pour lesquelles les membres de l'**APASQ** ne se sont pas inscrits en grand nombre aux formations offertes,

même si elles répondaient aux besoins exprimés dans le cadre de l'analyse des besoins en formation. Écrivez-nous à info@apasq.org ou téléphonez-nous au 514-523-4221.

Projets de régime de retraite et d'assurance collective

Le comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes, présidé par Monsieur Raymond Legault, a confié à Léger Marketing le mandat de procéder à un sondage auprès des membres de différentes associations pour connaître leur intérêt à participer à des programmes de retraite et d'assurance collective.

Ce sondage téléphonique s'est déroulé au cours de la dernière semaine de janvier 2007. Un total de 700 artistes a été contacté au hasard pour répondre à un bref questionnaire.

Le comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes travaillent à

l'élaboration de ces projets en collaboration avec la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec et la Société professionnelle des auteurs compositeurs du Québec. La collaboration de ces associations permettra, si les projets sont menés à terme, de bénéficier de meilleurs tarifs et avantages, étant donné un bassin de cotisants supérieur.

Le 15 janvier 2007, l'**APASQ** faisait parvenir à ses membres un sommaire des programmes de retraite et d'assurance collective qui pourraient être mis en place. Si vous souhaitez obtenir à nouveau ces sommaires, n'hésitez pas à contacter votre association.

Retour sur la Soirée des Masques 2006

L'Académie québécoise du Théâtre présentait le 17 décembre 2006 la 13^e édition de la Soirée des Masques. Depuis 1994, cet événement récompense les artisans du théâtre en rendant hommage à la diversité, la qualité et l'audace du théâtre pratiqué au Québec.

Encore une fois cette année, le métier de concepteur au théâtre s'est vu mettre en valeur grâce aux lauréats de différents prix prestigieux. Des membres de l'**APASQ**, dix-sept pour être plus précis, ont été mis en nomination.

Jean Bard, Richard Lacroix, Pierre-Étienne Locas et Guillaume Lord étaient en nomination pour le Masque de la conception du décor. Les nominés, membres de l'**APASQ**, pour le Masque de la conception des costumes étaient Linda Brunelle, Mérédith Caron, Julie Charland et Véronic Denis. Étienne Boucher, Catherine Gohier, Martin Labrecque, Sylvain Letendre et Sonoyo Nishikawa étaient finalistes pour le Masque de la conception des éclairages, tandis que Nicolas Basque, pour le Masque

de la conception sonore. Fait intéressant, les nominés pour le Masque de la Révélation étaient presque exclusivement des personnes conceptrices : Nicolas Basque, Catherine Gohier et Pierre-Étienne Locas. Quant à Julie Morel et Normand Blais, ils étaient en nomination pour le Masque de la Contribution spéciale.

C'est le collectif Momentum qui mettait en scène le gala télévisé. *W;T* de Margaret Edson, produit par le Théâtre de Quat'Sous et *Le Traitement* de Martin Crimp, présenté par le Théâtre PÂP et l'ancien Festival de Théâtre des Amériques devenu Festival TransAmériques, constituent les productions ayant obtenues la plus grande quantité de prix.

Les lauréats de la saison 2005-2006, membres de l'**APASQ** sont les suivants. Julie Charland, s'est vue remettre le Masque de la conception des costumes avec Yso pour la production *Tout comme elle* de Sibyllines. Julie Morel, ainsi que Pierre Robitaille et Zoé Laporte ont reçu le Masque de la Contribution

spéciale pour la conception des marionnettes et des costumes de la production *Jacques et son maître* de Milan Kundera présentée par le Théâtre du Trident et le Théâtre Pupulus Mordicus. Le Masque de la conception des éclairages a été décerné à Martin Labrecque pour son travail dans la production *Hosanna* de Michel Tremblay présentée au Théâtre du Nouveau Monde. Nicolas Basque a remporté le Masque de la conception sonore pour la production *Le Traitement* de Martin Crimp présentée par le Théâtre PÂP et le Festival de Théâtre des Amériques. Finalement, le concepteur Pierre-Étienne Locas s'est démarqué en obtenant les Masques de la conception du décor et de la Révélation de l'année pour son travail sur la production *W;T* de Margaret Edson présenté au Théâtre de Quat'Sous.

L'**APASQ** souhaite féliciter tous les nominés et lauréats à la Soirée des Masques 2006. Le prochain rendez-vous se tiendra le 26 août 2007. L'événement sera animé par Les Éternels Pigistes.

Scenographie.ca

Depuis l'été 2006, un portail dédié à la scénographie a été mis sur pied par Claude Goyette, scénographe et professeur. Ce site Internet a été créé dans un esprit d'interaction, pour permettre aux participants de partager leurs connaissances et leurs expériences de création et de réalisation, du point de vue technique et artistique.

Scenographie.ca est indépendant de toute institution, ce qui lui permet de présenter un espace où les individus, les associations professionnelles et les maisons d'enseignements peuvent collaborer librement.

Vous pouvez vous inscrire à www.scenographie.ca en tant que collaborateur. Vous pourrez par la suite ajouter votre contenu, que ce soit votre biographie, un lien vers votre site Internet ou une opinion que vous souhaitez partager.

Ce sont les individus et les organismes qui participent à ce portail qui feront en sorte de le rendre actif et pertinent.

Visitez www.scenographie.ca pour plus de détails.

Des Gémeaux aux Jutra

Bonne nouvelle pour les artistes membres de l'**APASQ** ! Plusieurs concepteurs ont vu leurs créations distingués et récompensés dans des domaines connexes. En effet, les 21e Prix Gémeaux, organisés par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, ont attribué le Gémeau de la meilleure création des costumes : toutes catégories à Suzanne Harel pour l'émission *Cover Girl*. Monique Dion,

quant à elle, a été nommée finaliste dans la catégorie Meilleurs décors : toutes catégories pour son travail dans *La chambre no. 13 : le hasard n'existe pas*.

La 9e soirée des Jutra, présentée le 18 février 2007, reconnaissait également le travail de deux membres de l'**APASQ**. Anne Duceppe était finaliste pour le Jutra des meilleurs costumes pour le film

Le Génie du crime de Louis Bélanger. François Laplante, quant à lui, s'est vu nominé dans les catégories meilleurs costumes et meilleure direction artistique pour le film *Black Eyed Dog*, une réalisation de Pierre Gang.

L'**APASQ** félicite ces concepteurs qui ont su se distinguer autant en théâtre qu'en cinéma et en télévision.

Nouveaux membres

L'**APASQ** souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Les 21 novembre 2006 et 7 février 2007, lors des réunions du conseil d'administration, les personnes conceptrices suivantes ont adhéré à l'Association :

Danny Braün (312) membre adhérent
Élise Dubé (311) membre actif
Marie-Michèle Mailloux (315) membre adhérent
Anne-Marie Matteau (317) membre actif

Jessica Poirier-Chang (314) membre actif
Nathalie Trépanier (313) membre adhérent
Jonathan White (316) membre adhérent

Sources : Josiane Fontaine-Zuchowski

APASQ

514.523.4221

